



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 31/2020

Date convocation : 30.06.2020
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11

Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipaux.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

Absente excusée : Sylvie COURTHIEU.

Procuration : Bernard VIÉ à Jean-Pierre PLANCADE.

Secrétaire de séance : Omar AÏT MOUH.

Objet : Élection des délégués et suppléants (communes – 1000 hab.)

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 10 juillet 2020 à 19 heures.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale DLC-BELPAG 11-2020-059,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Jean-Pierre PLANCADE et Mme Aude SALVAT-LÔ, M. Omar AÏT MOUH et M. Olivier JURADO. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

La candidature enregistrée :

M. Cédric LEMOINE

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. Cédric LEMOINE : 10 voix

M. Cédric LEMOINE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

M. Olivier JURADO

Mme Anne-Laurence FRULLINI

Mme Marie-France LOISEL

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

M. Olivier JURADO : 10 voix

Mme Anne-Laurence FRULLINI : 10 voix

Mme Marie-France LOISEL : 10 voix

M. Olivier JURADO, Mme Anne-Laurence FRULLINI, Mme Marie-France LOISEL, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.



Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 011-211101951-20200710-31_2020-DE